

1. Identification de la substance ou de la préparation et de la société / entreprise

1.1 Identificateur du produit

Bourellets en cire

Numéro CAS: -
Numéro CE (EINECS / ELINCS): -
Numéro d'indice CE: -
Numéro d'enregistrement REACH: -

1.2 Pertinents, identifiés utilisations de la substance ou de la préparation et les utilisations déconseillées

Utilisation de la substance ou de la préparation: cire.

Non recommandé utilise de la substance ou de la préparation: Autres

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données

Fabricant

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3

Téléphone: 07445 8501 0
Telefax: 07445 2092

D 72285 Pfalzgrafeweiler

Fournisseur

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3

Téléphone: 07445 8501 0
Telefax: 07445 2092

D 72285 Pfalzgrafeweiler

Contact pour demande d'information

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Information Téléphone: 07445 8501 21

Information Télécopie:

E-mail (personne compétente): w.heuchert@erkodent.com

Site web: www.erkodent.com

Interlocuteur national

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Information Téléphone: 07445 8501 0

Information Télécopie:

E-mail (personne compétente): info@erkodent.com

Site web:

1.4 Numéro d'urgence

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Téléphone: 07445 8501 0

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

1.5 Service responsable de l'information

Entwicklung +49 (0) 7445 8501-21

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Regulation (EC) No 1272/2008: -

Directive 67/548/EEC: -

2.2 Des éléments d'étiquetage

2.2.1 Étiquetage, conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

Pictogrammes des risques:

Mot signal: -
Phrases H: -
Phrases P: -

2.2.2 Etiquetage conformément au directive 67/548/CEE

Symboles de danger:

Phrases R: -
Phrases S: -

2.3 Autres risques

La substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. La substance n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

3. Composition / Informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique de la substance ou de la préparation

cire différente

3.2 Composition de la substance ou de la préparation

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):	Classification: 67/548/EEC:
hydrocarbure cire, microcristalline		63231-60-7					
paraffine cire		64742-51-4					

Ingrédients des limites d'exposition CE

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):	Classification: 67/548/EEC:

(Le libellé des phrases de risque citées, est donné dans le chapitre 16)

3.3 Indications complémentaires

aucune

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Indications générales:** Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer avec précaution.
- En cas d'inhalation:** Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau:** Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau. Ne pas détacher le produit solidifié de la peau.
- En cas de contact avec les yeux:** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion:** Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- Protection individuelle du secouriste:** Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.2 Plupart des symptômes importants et les effets, à la fois aigus et retardés

- Symptômes:** Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Nature du danger:** Aucune information disponible.

4.3 Indication de toute l'attention médicale immédiate et un traitement spécial nécessaire

- Aide d'urgence:** Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau.
- Traitement:** Traitement symptomatique.

5. Lutte contre l'incendie

5.1 Informations générales

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

5.2 Moyens d'extinction

- Approprié:** Sable. Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂).
- Inapproprié:** Jet d'eau à grand débit.

5.3 Dangers particuliers émanant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fortement échauffé, le produit dégage des vapeurs combustibles. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x). suie

5.4 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection spécial des pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

Informations complémentaires

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni

dans des plans d'eau.

6. Mesures de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et de procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Eloigner toute source d'ignition. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

6.2 Précautions pour l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

6.3 Méthodes et matériaux pour isolation et de nettoyage

Laisser se solidifier. Recueillir mécaniquement.

6.4 Références aux sections d'autres

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Informations pour manipulation sécuritaire

Eviter la formation de poussière. Lors de la fusion : Dispositifs avec aspiration locale. Assurer une aération suffisante.

Mesures techniques

Lors de la fusion : Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Précautions contre d'incendie et d'explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion.

Informations complémentaires

aucune

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Stocker uniquement dans les récipients d'origine. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire.

Matériaux d'emballage

Conserver/Stocké uniquement dans le récipient d'origine.

Exigences pour stockage et conditionnement

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

Stockage des produits chimiques

Conditions à éviter: Radiations UV/rayonnement solaire.

Des informations complémentaires concernant conditions de stockage

Température maximale de stockage: °C Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire.

Classe de stockage: 11 Combustible solids.

7.3 Utilisations finales particulières

Observer le mode d'emploi.

8. Contrôle d'exposition / protection personnelle**8.1 Paramètres de contrôle****8.1.1 Limites d'exposition professionnelle****Valeurs limites d'exposition**

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:

Valeurs limites d'exposition CE

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:

8.1.2 DNEL et PNEC-valeurs**DNEL-valeurs**

Substance:	n° CAS:	DNEL/DMEL	Industrie	Activités professionnelles	consommateur

PNEC-valeurs

Substance:	n° CAS:	PNEC	Salariés, industrie	Salariés, activités professionnelles	consommateur

8.1.3 Control-Banding**Control-Banding**

aucune

8.1.4 Informations complémentaires

aucune

8.2 Contrôle d'exposition**Contrôles l'exposition professionnelle**

aucune

Manipulation des produits chimiques

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Équipement de protection individuelle

les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

Protection des mains

Protection des mains Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).

Contrôle d'exposition environnementales

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle d'exposition consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

8.3 Scénario d'exposition

aucune

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Information sur base propriétés physiques et chimiques****Aspect**

État physique: solide
Couleur: différente
Odeur: caractéristique
Seuil de l'odeur: non déterminé

Données de sécurité

	Paramètre	Valeur	Unité	Remarque
Densité:	ca.	0,92	g/cm ³	
Densité apparente:				non applicable
pH:				non applicable
Température / plage de fusion:		50 -100	°C	point de goutte / plage de goutte: non déterminé
Température / plage d'ébullition:				non déterminé
Point d'éclair:		> 120	°C	
Inflammabilité:				non déterminé
Seuil minimal d'inflammabilité:				non déterminé
Seuil maximal d'inflammabilité:				non déterminé
Danger d'explosion:				XXXX non explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Seuil minimal d'explosion:				non déterminé
Seuil maximal d'explosion:				non déterminé
Température d'ignition:				non déterminé
Température de décomposition:				non déterminé
Propriétés comburantes:				comburant
Pression de vapeur:				non applicable
Densité de vapeur relative:				non applicable
Vitesse d'évaporation / indice de volatilisation:				non applicable
Solubilité dans l'eau:				insoluble
Solubilité dans corps gras:				non déterminé
Solubilité dans :				non déterminé

log P O/W (n-octanol / eau):			non déterminé
Viscosité:	à °C:	<30	
Test de séparation des solvants:			non déterminé
Teneur en solvants:			non déterminé

9.2 Autres informations

Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques spéciaux à signaler. Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire.

10.5 Matières à éviter

Agents oxydants, fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: aucune

10.7 Indications diverses

aucune

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Les indications se rapportent aux principaux composants.

Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques
hydrocarbure cire, microcristalline	63231-60-7	LD50 (rat) >2000 mg/kg oral
paraffine cire	64742-51-4	LD50 (rat) >2000 mg/kg oral

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Absence de données toxicologiques.

11.2 Effet irritant et caustique

Irritant de la peau

Absence de données toxicologiques.

Irritant des yeux

Absence de données toxicologiques.

Irritant des voies respiratoires

Absence de données toxicologiques.

Caustique

Absence de données toxicologiques.

11.3 Sensibilisation

Absence de données toxicologiques.

11.4 Effet après exposition répétitives ou à long terme

Absence de données toxicologiques.

11.5 Effets CMR**Cancérogénicité**

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Mutagénicité

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction

Absence de données toxicologiques.

11.6 Remarques générales

Aucune information disponible.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Observation diverses

Aucune information disponible.

Indications complémentaires

Aucune information disponible.

12. Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Écotoxicité

Substance:	n° CAS:	Écotoxicité

12.2 Persistance et Dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4 Mobilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.7 Autres indications écologiques

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.8 Indications diverses

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Élimination appropriée / Conditionnement

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code déchets

Aucune information disponible.

Code déchets de produit:

Code déchets de conditionnement:

Remarque

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Transport information

14.1 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Désignation officielle pour le transport

N° UN:

Etiquette de danger:

Remarque:

Groupe d'emballage:

Code de classification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Transport maritime (IMDG)

Proper Shipping name

UN-No.:

Label:

EmS-No:

Special Provisions:

Remark:

Packing Group:

MFAG:

Marine pollutant:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Proper Shipping name

UN/ID-No.:

Label:

Remark:

Packing Group:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

14.4 Poste

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Étiquetage

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Marquage spécial de certaines préparations

Aucun étiquetage nécessaire selon 1999/45/CE, annexe V B, n°9.

15.2 Sécurité, santé et réglementations environnementales spécifiques législation, de la substance ou de la préparation

Réglementations EU

Directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)
aucune

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants
aucune

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
aucune

Règlement (CE) n° 648/2004 (Régulations des détergents)
aucune

Restrictions en vertu du titre VIII du règlement (CE) n° 1907/2006
aucune

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Indications relatives aux restrictions d'emploi
aucune

Ordonnance d'incidents
Aucune information disponible.

Classe de stockage
11 Combustible solids.

Classe de risque pour le milieu aquatique
0 not a water pollutant

Instruction technique pour la qualité de l'air (IT-air)
Aucune information disponible.

Autres informations, restrictions et dispositions légales
aucune

15.3 Évaluation de la sécurité chimique

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

16. Autres informations

16.1 Libellé de la H et R-phrases vertu du paragraphe 3

Règlement (CE) n ° 1272/2008

-

Directive 67/548/CEE

-

16.2 Conseils pour la formation

aucune

16.3 Restriction(s) d'utilisation recommandée(s)

aucune

16.4 Informations diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

16.5 Documentation concernant les modifications

aucune

16.6 Sources de données

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

16.7 Key et définition

aucune

17. Annexe

17.1 Scénario d'exposition

-
